

Remarques reçues par mail à la DDT le 2/7/18 à 22h40

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique Projet Méthabaz Bourgogne-Fresne, à l'Attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur

De : "> caroline_lefevre3 (par Internet)" <caroline_lefevre3@yahoo.fr>

Date : 02/07/2018 22:40

Pour : "ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr" <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Copie à : Mairie de Bourgogne <mairiedebourgogne@orange.fr>

Mme Caroline
LEFEVRE

Bonjour,

Je suis habitante de Bourgogne-Fresne depuis maintenant 10 ans. J'ai 2 petits garçons et je suis assistante maternelle, donc forcément je suis très inquiète concernant le projet Méthabaz.

J'ai pris connaissance des informations transmises par l'ACDPN ainsi que celles transmises par la MRAE et par .

Dans un premier temps, je regrette amèrement que nous soyons informés de ce projet que fin juin 2018 soit juste avant la fin de l'enquête publique alors que le projet est en cours depuis de nombreux mois (la promesse de vente pour le terrain du projet a été signée en décembre 2016, soit près de 18 mois auparavant et aucune information ne nous a été transmise) alors que ce projet doit sortir de terre à environ 500 m des premières habitations, mais où va-t-on là???

Ce projet industriel (et même si vous nous soutenez qu'il est agricole, il ne l'est pas vu son envergure) a un impact sur la vie quotidienne des habitants de la commune où il s'implante, que ce soit:

- **au niveau sanitaire:** risques de développements de colonies de rats et autres animaux nuisibles (mouches...) donc risque de maladies dues à ces nuisibles, risques de développement d'allergies et/ou de maladies dues aux émanations rejetées par l'usine (asthme, eczéma entre autre...)
- **au niveau de la circulation routière:** le trafic des camions augmentera d'une façon exponentielle durant les périodes de chargements du site et de transferts des digestats (ce qui va créer d'avantage d'accidents, de nuisances sonores, de dégradations des voies routières, de problèmes respiratoires dus aux gaz d'échappements...),
- **au niveau de l'environnement:** pollution de la nappe phréatique qui se trouve en affleurement du site, pollution de l'air à cause du biogaz brûlé dans les cheminées, pollution olfactive due au stockage des intrants dans des bâtiments non fermés alors que c'est déjà suffisamment désagréable lors des épandages de quelques tonnes de fumiers dans les champs...

Ce projet est bien d'une envergure industrielle puisque comment pensez-vous pouvoir respecter un tonnage de 99,7 tonnes/jour alors que la limite est de 100 tonnes/jour pour justifier du respect de la réglementation de l'ICPE????

Moins de 300kg/jour de marge pour ne pas dépasser cette limite???

Vous nous prenez vraiment pour des imbéciles????

C'est totalement impossible à respecter avec des semi-bennes dont le chargement

aléatoire est de 32 tonnes maxi pour respecter le poids total à charge (et ce quasiment jamais respecter)!!!!

De plus, vous notez dans votre projet que le personnel présent sur le site ne sera que formé à la méthanisation par visites d'autres sites... Vous n'êtes même pas capable de prévoir un personnel très qualifié sur un site aussi complexe qu'une usine de méthanisation!!!!

Votre projet est selon moi, non seulement infaisable en l'état car non respectueux des règles de mise en place, et de plus, nous, habitants de Bourgogne-Fresne refusons catégoriquement ce projet qui mettrait en péril notre vie quotidienne et celle de nos enfants!!!!

Je vous remercie donc de faire suivre mon avis et mes remarques afin que ce projet soit mis aux oubliettes et de m'envoyer un accusé de réception de ce courrier électronique.

Recevez monsieur le commissaire-enquêteur mes salutations distinguées.

Mme Caroline LEFEVRE
9 rue de Loivre
51110 BOURGOGNE FRESNE